

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 2222 - page 6286**

**69 - Rhône**

**FONDS DE DOTATION**

**Créations**

Déclaration à la préfecture du Rhône.

**FONDS HANDI PSY.**

*Objet* : le fonds de dotation a pour objet de recevoir des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable afin, soit de réaliser une oeuvre ou une mission d'intérêt général dans le secteur du handicap et de la perte d'autonomie, soit d'assister une personne morale à but non lucratif, principalement l'association ALR, pour l'accomplissement de ses oeuvres et de ses missions d'intérêt général.

*Siège social* : Roche Métal, Zone Cantuba, 69170 Tarare.

*Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé* : indéterminée

*Date de déclaration* : 30 septembre 2014.